

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 16 mars 2018

Question écrite urgente

Justice pour tous, mais à quel prix !

Erwin Sperisen, citoyen suisse et guatémaltèque, a été jugé deux fois par la justice genevoise, pour des faits qui se sont produits au Guatemala, à des milliers de kilomètres de Genève, alors qu'il officiait comme chef de la police nationale, à la tête de 20 000 hommes.

Sa condamnation à perpétuité a été annulée le 29 juin 2017 par le Tribunal fédéral, les juges de Mon Repos ayant considéré le jugement genevois comme « arbitraire ». Incarcéré pendant plus de cinq ans (61 mois), Erwin Sperisen a été remis en liberté provisoire en septembre de l'année dernière. Un troisième procès doit avoir lieu le 16 avril prochain devant le tribunal criminel.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Combien ces deux procès ont-ils déjà coûté aux contribuables genevois ?*
- *Quel sera le coût du procès qui débutera le 16 avril 2018 ?*
- *Quel est le total des honoraires facturés par les deux avocats de la partie plaignante, laquelle est domiciliée au Guatemala ?*
- *Est-il de coutume que l'Etat de Genève finance entièrement les procédures et frais d'avocat de citoyens étrangers non résidents genevois ?*
- *L'exactitude des demandes d'assistance juridique est-elle vérifiée auprès des bénéficiaires en personne ?*

- *Un contact est-il établi entre le service de l'assistance juridique et le bénéficiaire de l'assistance juridique, notamment pour vérifier son nom, son adresse, etc., et le fait qu'il demande bel et bien une couverture de l'assistance juridique ?*
- *Combien auront coûté au canton les cinq ans de détention ?*